

Electrification rurale au Togo
LE D.G. GNANDÉ DJÉTÉLI
DANS LA RÉGION NORD
POUR CONSTATER L'ÉTAT
D'AVANCEMENT DES
TRAVAUX P.2



Le DG de la CEET et sa délégation

Amélioration des conditions de travail des apprenants
du village d'Amétonou Condji

UN BÂTIMENT SCOLAIRE ET DES
SANITAIRES D'UNE VALEUR DE
33 MILLIONS 500 OFFERTS
GRÂCE À M. AZIKA GILBERT P.1



Aziaka Albert (en blanc)

N° 394 du 14 mai 2014 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61
 Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
 E-mail:
 tchaboremessenger@yahoo.fr
 Imprimerie: Saint-Louis

Accès des Pauvres aux Services
Financiers

LA MINISTRE DOGBÉ VEUT
CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DU
DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS
DE PRÊT P.1



Brigitte Adjamagbo (Coalition)



Patrick Lawson (ANC)



Georges Aidam (UNIR)

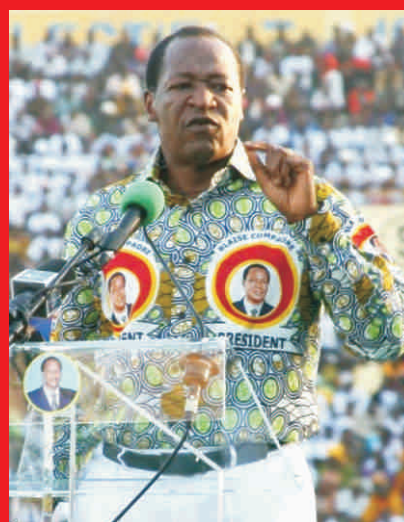
Réformes constitutionnelles et institutionnelles
APRÈS LA RENCONTRE DE MARDI LES
DISCUSSIONS DE FONT DÉBUTENT DEMAIN P.4

Le Ministre Dussey au sujet des réformes
politiques au Togo



Le Ministre Robert Dussey

« Les réformes
institutionnelles et
constitutionnelles ne
se feront pas pour
faire plaisir à
l'Europe...» P.3



Blaise Campaoré,
Président du Faso

Vers un référendum au
Burkina Faso

BLAISE CAMPAORÉ,
L'AMI PERSONNEL DE
FABRE EN ROUTE POUR
UN TROISIÈME MANDAT
QUE REPROCHE LE LEADER DE
L'ANC À FAURE ? P.3

Electrification rurale au Togo

LE D.G. GNANDÉ DJÉTÉLI DANS LA RÉGION NORD POUR CONSTATER L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Permettre aux populations des zones rurales d'avoir accès à l'énergie électrique et exercer dans les meilleures conditions leurs activités quotidiennes, telle est la préoccupation des premières autorités du pays. Et pour atteindre cet objectif, les instructions ont été données à la société en charge du secteur, la Compagnie Energie Electrique du Togo(CEET) d'agir au plus pressant. C'est dans le respect strict de ces instructions que le Directeur Général de la CEET le docteur Gnandé Djétéli, était en tournée la semaine dernière dans la région nord du pays, particulièrement la région de la Kara, pour constater l'état d'avancement des travaux. C'est Kalagna, Yinaba et Bitchabé, trois localités de la préfecture de Bassar qui ont reçu la visite du DG et sa délégation.

L'électrification rurale bientôt une réalité dans les villages de Kalagna Yinaba et Bitchabé. C'est du moins l'impression qui se dégage au regard de ce que l'on a vu sur les différents chantiers ce samedi 10 mai 2014. Sur le terrain, les travaux avancent et l'on est à l'étape de l'élévation des poteaux. Pour les responsables d'ETE, Etablissement Togolais d'Electricité, l'entreprise chargée de l'exécution des travaux, d'ici un mois, débiteront les travaux de montages des moyennes tensions et juste après les raccordements vont débuter. Constat également fait par le DG de la CEET lui-même qui a exprimé sa satisfaction pour la manière dont les travaux se déroulent. « Il faut que nous fassions tout pour mettre à exécution les vœux des premières autorités de ce pays au premier rang desquelles, le Chef de l'Etat, Faure



Les éléments de ETE en plein travail



Le DG de la CEET vérifiant un trou



Un poteau électrique en train d'être installé



Vue d'un poteau électrique

Gnassingbé qui veulent que l'électricité soit une réalité dans les zones rurales pour permettre à ces zones de contribuer à leur propre développement. Et c'est pour ça qu'il faut suivre de prêt le déroulement des travaux », a confié Gnandé Djétéli. A Bitchabé, la population avec à sa tête le chef de canton Koffi Kpambim, a laissé éclater sa choix. Ce dernier a au nom de sa population exprimé toute sa reconnaissance au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé grâce à qui l'électricité est une réalité dans son canton. «L'arrivée du courant dans Bitchabé changera beaucoup de chose dans la vie de ma population. Nous serons plus à l'aise dans la conservation des produits. Cela va également nous permettre de construire des bistrotts et faire diverses autres activités », a-t-il laissé entendre.

Commencé en octobre dernier le projet couvre plus de 69 villages sur toute l'étendue du territoire et est prévu pour se terminer en août



La délégation dans l'une des localités à Bassar

prochain du moins pour la phase II. Le coût total du projet est évalué à 7500 millions FCFA. En ce qui concerne Bitchabé, Kalagan et Inaba, c'est 21 Km de ligne 20KV qui alimenteront ces localités avec trois transformateur sur poteau, 20KV/400V de 50KVA chacun.

Au cours de la tournée, il a été également question de la visite de certaines agences en construction. A Bafilo la délégation a fait escale pour constater les travaux de réfection de l'une des agences en cours d'installation. Ce sont les initiatives prises par les responsables de la CEET



Le DG Djétéli en pleine explication



Le DG constate le fonctionnement d'un groupe de fortune



Gnandé Djétéli dans l'une des agences en réfection

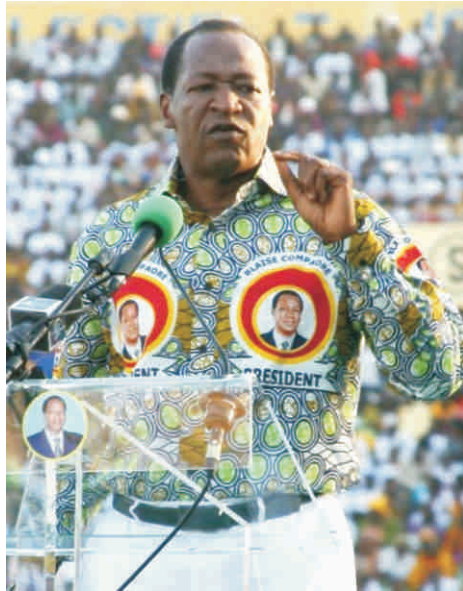
pour non seulement une certaine fluidité dans réduire les distances aux les opérations. clients mais aussi assurer

DJADE Charles
le Messager

Vers un référendum au Burkina Faso

BLAISE CAMPAORÉ, L'AMI PERSONNEL DE FABRE EN ROUTE POUR UN TROISIÈME MANDAT QUE REPROCHE LE LEADER DE L'ANC À FAURE GNASSINGBÉ ?

L'actualité au Burkina Faso est depuis quelque temps marquée par le débat sur la modification de la constitution. Si le régime de Campaoré milite aujourd'hui pour un référendum pour la modification de la constitution en vue de permettre au président actuel de briguer un autre mandat, les forces de l'opposition quant à elles tentent de s'opposer. Déjà, le président Blaise Campaoré a commencé par préparer les esprits à travers une campagne dans plusieurs zones du pays. Et visiblement plus rien, même les gesticulations de l'opposition n'arrêteront la tenue de ce référendum. En 2015 les burkinabè seront appelés aux urnes pour élire un nouveau président, le mandat de l'actuel étant arrivé à terme. Mais au regard des derniers développements dans le pays, le président Blaise Campaoré pourrait non seulement se présenter à la prochaine présidentielle, mais pourrait aussi l'emporter. Même si pour l'instant aucun sondage n'a encore donné une tendance précise sur les intentions des burkinabè, il est évident que l'actuel président de la république continue par jouir d'une popularité sans égale, contrairement à son opposition qui, comme toutes les oppositions en



Blaise Campaoré, Président du Faso

Afrique se cherchent encore. Cette audience dont bénéficie Blaise Campaoré est la conséquence de son action auprès des populations de son pays depuis plusieurs années, pour sortir celle-ci de la pauvreté. C'est un pari gagné même si tous les problèmes n'ont pas encore trouvé de solutions. L'opposition Burakinabè devrait lire minutieusement la situation et se rendre compte qu'elle n'a pas d'arguments à faire valoir, du moins pour l'instant. Elle qui crie à tue tête "alternance" estimant que le départ

de son président signifierait démocratie, oubliant par là-même que la démocratie repose aussi sur la volonté populaire. Peut-on aujourd'hui dire que la tenue d'un référendum voulu par le camp présidentiel au Burkina Faso est en inadéquation avec la démocratie ? La réponse est évidemment non. Toutes les oppositions africaines doivent l'apprendre à leurs dépens. Ce qui se passe au Burkina doit faire réfléchir particulièrement l'opposition togolaise qui fait de l'alternance le seul et unique point qui détermine l'expression démocratique dans une société. Le cas burkinabè est loin d'ailleurs de ressembler à celui du Togo. Au burkina, c'est la constitution qui va être retouchée pour permettre à quelqu'un de continuer par briguer la magistrature suprême après près de 25 années passées au pouvoir, alors qu'au Togo, c'est maintenant que l'on cherche à limiter le mandat à 2. Et pour cela, certains, qui d'ailleurs, sont minoritaires, pensent qu'il faut immédiatement l'appliquer au président actuel, oubliant ainsi la loi de la rétroactivité. Le paradoxe, c'est que c'est celui-là qui est en première ligne sur la question estimant que si limitation y a au Togo, elle

s'appliquerait immédiatement à Faure Gnassingbé, c'est lui qui se trouve être ami personnel de Blaise Campaoré. Les indiscretions font état de ce que de nombreuses campagnes qu'elles soient présidentielles ou législatives de Fabre seraient financées par le président Blaise Campaoré. On ne peut pas prétendre être contre ce qu'on estime être dictature dans son pays et soutenir le pire ailleurs. A la dernière présidentielle au Burkina Faso, Jean-Pierre Fabre était aux côtés de Blaise Campaoré pour battre campagne. L'alternance n'est qu'un petit maillon de l'expression démocratique. Fabre doit cesser de jouer au "démocrate" et voir la réalité en face. Le peuple togolais n'est pas encore près pour le porter à la tête du pays. Faure Gnassingbé a hérité de la constitution actuelle qui le permet de briguer autant de fois de mandats qu'il veut. Mais au regard de l'universalité de certaines lois, il s'est engagé de bonne foi à opérer les réformes. Laissons donc ces réformes se faire dans un esprit qui doit permettre au pays de garder sa stabilité, au lieu de s'agiter, laissant transparaître par là, les intentions égoïstes qui risquent de créer d'autres soucis au pays.

LM

Le chef de la diplomatie togolaise au sujet des réformes politiques au Togo « Les réformes institutionnelles et constitutionnelles ne se feront pas pour faire plaisir à l'Europe.... Les réformes se feront pour nous-mêmes parce que nous y croyons... »

La semaine dernière a été célébrée la journée de l'Europe. A l'occasion plusieurs personnalités aussi bien togolaises qu'étrangères étaient conviées. Cette journée a été également l'occasion pour le chef de la délégation de L'UE au Togo, Martinez Berlanga de revenir sur les liens de coopération qui unissent l'union Européenne et le Togo. Liens fondés sur les valeurs de démocratie et de bonne gouvernance. Pour ce faire, tout en saluant les efforts accomplis par le gouvernement togolais dans bien des domaines, Martinez Berlanga a invité les acteurs politiques à faire un pas en avant dans la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles. Le chef de la diplomatie togolaise, le Ministre Robert

Dussey a dans sa réponse rassuré l'UE et sa représentation au Togo de la détermination et la volonté du gouvernement de parvenir à ces réformes. « A moins d'une année de l'élection présidentielle, la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles constitue la préoccupation majeure et constante du gouvernement et de l'ensemble de la classe politique. Je vous rassure Monsieur l'ambassadeur que les réformes institutionnelles et constitutionnelles se feront. Elles se feront par le gouvernement togolais, elles ne se feront pas pour faire plaisir à l'Europe. Elles se feront parce que le Président de la république, le premier ministre, le gouvernement togolais savent que ces réformes sont indispensables pour l'avenir du Togo », a



Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise

déclaré Robert Dussey. Il a poursuivi en laissant entendre que les réformes se feront pour rechercher la cohésion et non contribuer à diviser le pays. « Les réformes se feront pour nous-mêmes parce que nous y

croyons. Pour le gouvernement, ce sujet important ne doit pas faire l'objet de division, mais doit plutôt favoriser l'enracinement de la démocratie et de la cohésion nationale et faire naître un

esprit de compromis et une vision des intérêts supérieurs de la nation partagée par l'ensemble de nos populations », a laissé entendre le chef de la diplomatie togolaise. Robert Dussey qui s'est d'ailleurs inscrit dans la même vision que le chef de l'Etat qui à la veille du 54e anniversaire de l'indépendance du Togo, appelait les acteurs politique à privilégier l'esprit de cohésion dans cet débat relatif aux réformes politiques, car « au fond, tout l'enjeu est de transmettre aux générations futures, un pays dans lequel elles vivront mieux que nous n'avons vécu, avec cette même fierté d'être Togolais mais aussi des citoyens d'un monde dont ils seront des acteurs à part entière, dans la paix et aussi dans la fraternité ».

La rédaction
le Messager

Réformes constitutionnelles et institutionnelles

APRÈS LA RENCONTRE DE MARDI LES DISCUSSIONS DE FONT DÉBUTENT DEMAIN

TOUT COMPTE FAIT, LES DÉCISIONS QUI EN SORTIRONT FERONT ESCALE À L'HÉMICYCLE

La question des réformes politiques défraie la chronique depuis quelques temps dans notre pays. Et pour cause, c'est dans moins d'un an que se tiendra la présidentielle. Les responsables des partis politiques qui espèrent briguer la magistrature suprême veulent avoir leurs yeux dans l'organisation de cette élection. En mars dernier, une première rencontre avait eu lieu à la primature. Et depuis plus rien. On était en train de tomber dans l'impasse lorsque les informations faisant état d'une possible rencontre ont circulé. Effectivement hier mardi 13 mai 2014, une rencontre s'est tenue à la primature entre le gouvernement et les partis politiques parlementaires. A en croire les avis, il y a une lueur d'espoir.

Cette rencontre d'hier a permis à la délégation gouvernementale avec à sa tête le premier ministre Arthème Séléagodji Ahommey-Zunu de discuter avec les différentes délégations des partis politiques tels que l'ADDI (l'Alliance Démocratique pour un développement intégral), ANC (L'Alliance Nationale pour le Changement), Sursaut-Togo, la



Tchabouré Aimé Gogué (ADDI)

coalition arc-en-ciel et UNIR (Union pour la République). Il est question pour cette rencontre de prendre les avis sur les questions qui devraient faire objet de débat. C'est l'ANC qui a été la première à être reçue. « Nous avons parlé des élections locales, des réformes politiques et nous avons soulevé le problème des incendies de marchés en marge des discussions » a confié Patrick Lawson, le premier vice-président. Pour Brigitte Kafui Adjmagbo de la coalition Arc-en-ciel, la démarche du gouvernement qui propose une réunion avec l'ensemble des partis présents à l'Assemblée nationale est à saluer. « Les partis membres de la coalition demandaient que les réformes entamées après l'APG puissent être reprises et achevées afin que le Togo avance sur les



Homao (UFC)

questions essentielles comme le développement », a-t-elle laissé entendre. De son côté, Aimé Tchaboré Gogué de l'Alliance Démocratique pour un développement intégral (ADDI) a exprimé sa satisfaction sur la démarche du gouvernement, qui a décidé finalement à ouvrir les discussions sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles en vue de normaliser la vie du pays. Il a évoqué les principaux points dont l'ADDI souhaite débattre qui sont, le mode de scrutin, limitation de mandat présidentiel, Cour constitutionnelle, Céni, élections locales, situation des personnes inculpées dans l'enquête sur les incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé.

Dernier à être reçu, le parti

présidentiel UNIR. « Nous venons d'être reçu par le Premier Ministre assisté d'un certain nombre de Ministres dans le cadre des concertations que le gouvernement a initié depuis un certain moment pour finalement impulser le processus de concertation et de dialogue qui doit prévaloir entre les partis politiques. Le gouvernement nous a fait état des initiatives prise à ce jour pour que les discussions entre les partis politiques soient effectives. Nous avons pris bonne note de ce qui a été proposé et prenons acte du fait que ces discussions vont s'ouvrir et nous nous réjouissons du fait que tous les partis politiques soient prêts pour y aller », a déclaré Georges Aidam, Premier vice président de UNIR

Les débats proprement dits sont prévus pour se tenir demain jeudi 15 mai 2014.

Les togolais retiennent donc leur souffle pour voir ce qu'il en sera.

Mais tout compte fait, les résolutions politiques feront escale à l'hémicycle pour être débattues. Reste à savoir si tous les points passeront.

La rédaction

Etats généraux de la presse

RÉUNION PRÉPARATOIRE REGROUPE ACTEURS DU MÉTIER

Les préparatifs des états généraux de la presse togolaise vont bon train. C'est dans cette perspective qu'une rencontre réunissant tous les acteurs de la presse nationale s'est tenue ce lundi 12 mai 2014 à l'auditorium Agora Senghor à Lomé. Il s'agit d'une part d'amener chaque acteur à apporter sa contribution dans l'enrichissement des débats autour de cette rencontre et d'autre part, mettre tout le monde au même niveau d'information et s'assurer d'un bon niveau d'appropriation de l'esprit et des objectifs de ces états généraux.

Pour le président du comité scientifique de ces états

généraux, M. Donko Balogou, il s'agit d'élargir les pistes d'échanges, d'identifier les thèmes, d'identifier les personnes ressources à intervenir et faire des propositions concrètes au comité d'organisation qui seront mis en place.

Il a rassuré que les états généraux vont se dérouler dans un esprit de sérénité, d'échange et de confraternité.

Ouvrant la rencontre la ministre de la communication, Mme Anaté Germaine Kouméalo a été claire. « Le gouvernement ne peut aucunement faire les choses sans vous, et encore moins à votre place, à travers le ministère de la communication, il souhaite



La Ministre Anaté ...

simplement vous accompagner du mieux possible », a-t-elle déclaré d'entrée de jeu avant de poursuivre que la réussite de ces assises dépendent avant tout des journalistes.

« La réussite des états généraux dépendra avant tout des journalistes eux-mêmes, de leur adhésion, de leur implication totale,

de leur sérieux dans l'approche objective et rigoureuse des différentes problématiques qui seront déroulées », a souligné la ministre.

S'agissant des divisions dans la presse, pour la ministre quelle que soit l'idéologie ou la ligne éditoriale, il n'y a qu'une seule vérité qui doit être partagée, « c'est celle qui doit orienter vos échanges et l'esprit qui nous conduira jusqu'aux états généraux et même après. Cette vérité, c'est celle-ci : nous poursuivons tous le même but, nous avons un intérêt commun c'est la bonne santé de la presse, indispensable à la bonne santé de la vie citoyenne et de la démocratie dans notre pays ».

Elle a enfin exhorté les partenaires à laisser de côté « le scepticisme creux, les jugements hâtifs, l'esprit de critique, l'esprit belliqueux, la polémique destructrice pour privilégier l'esprit de confraternité, l'esprit de solidarité, l'esprit patriotique, la critique constructive sur la base des analyses objectives et des propositions concrètes ».

Ce dialogue entre acteurs de la presse va permettre de porter un regard lucide sur les problèmes du secteur et de proposer des mesures hâtives devant aboutir à un renouveau du paysage médiatique togolais. Ces états généraux devront se tenir le mois prochain.

Source : Focusinfos.net

Lu sur le net !

Les seins, objets de tous les fantasmes

Objets érotiques, emblème de la maternité, les seins font fantasmer les hommes et les femmes le savent bien. Gros ou petits, les seins s'exhibent aujourd'hui à la Une des magazines, se dévoilent dans la transparence des corsages, se transforment à volonté... Pour mieux être aimés, mieux caressés ? Plongée intime dans le décolleté des femmes.

Le pouvoir érotique des seins

Petit ou gros, en pomme ou en poire... Les seins rendent fous les hommes de tout âge ! En toute liberté sur la plage, se dessinant sous des pulls moulants ou s'offrant aux regards dans un beau décolleté plongeant... ces rondeurs possèdent un pouvoir érotique incomparable.

Le fantasme des grosses poitrines

Les hommes préfèrent les grosses poitrines. Tous les hommes ? Pas forcément mais beaucoup le concèdent, ils préfèrent les décolletés généreux. Quelles sont les raisons de ce fantasme ? Quelles sont les icônes de ces fortes poitrines ? Toutes les réponses.

Des caresses à damner tous les seins

S'il est une zone érogène à ne pas négliger, c'est bien les seins ! Titillations du téton, mamours du mamelon, arabesques autour de l'aréole... Les femmes adorent qu'on les caresse. Mais comment éviter les impairs ? Plus qu'un soutien, découvrez un véritable guide des caresses.

D'où vient le fantasme des gros seins ?

Médias, people, société... Tous semblent admettre et se jouer d'une vérité indéniable : les hommes préfèrent les grosses poitrines. Si le fait semble acquis, une question demeure : Pourquoi un décolleté pigeonnant attire plus les regards ? Scientifiques et psychologues se sont penchés sur cette question épineuse.

Toutes les femmes réalisent que la société, les hommes, la nature leur imposent un diktat des décolletés généreux, sans se demander une seule seconde la raison qui expliquerait une telle attirance de la part de ces messieurs.

A la recherche de la mère idéale

Première accusée : Maman, à l'origine de tout, selon certains. La cause est logique : un bébé se nourrit pour la première fois de sa vie, grâce au sein salvateur. L'objet de ses envies reste marqué en lui toute sa vie, pour bien d'autres raisons que la nourriture. Sa mère ayant eu des seins généreux quand il était petit, l'homme chercherait donc ensuite à retrouver celle qui serait capable de le "nourrir" à nouveau.

Une thèse psy que certains jugent fumeuse... Chaque femme a pourtant été elle-même nourrie au sein, sans que cela lui donne particulièrement l'envie de retrouver une congénère. De plus en plus de mères préfèrent nourrir leur progéniture au biberon dès la naissance, sans pour autant faire de leurs enfants des insensibles ou à l'inverse, des monomaniaques du gros sein.

De beaux seins pour de beaux enfants

La psychanalyse laisse donc la place à l'anthropologie. La science de l'homme s'est également penchée sur la question. Pourquoi femmes et hommes des sociétés occidentales sont-ils tant fascinés par les blondes à forte poitrine, taille menue et hanches larges ?

(A suivre)

FOODET RENFORCE SES MEMBRES EN DROITS DES ENFANTS HANDICAPÉS

Renforcer les capacités de ses organisations membres sur le handicap et le développement inclusif, voilà les objectifs d'un atelier de organisé les 29 et 30 avril derniers à l'hôtel la détente par le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo, FODET. Au total, 25 participants venus de toutes les régions du pays ont pris part à cette session qui entre dans le cadre du projet « renforcement du droit à la protection des enfants handicapés à travers la Réhabilitation à Base Communautaire » mis en œuvre par l'ONG Plan-Togo et la Fédération Togolaise des Associations des personnes handicapées, FETAPH.

Différents thèmes liés aux « perceptions du handicap dans la communauté » ; à « la situation actuelle des enfants handicapés au Togo » ; à « au développement local inclusif » pour ne citer que ceux-là ont été présentés aux participants. Dans sa communication sur la perception de la personne handicapée, Sylvestre Kégué de la FETAPH la présente comme une personne comme toutes les autres. Elle jouit selon lui des mêmes droits que tout autre citoyen : droit de voter, de participer au choix de ses dirigeants, droit de s'informer etc. Elle participe également à l'économie de sa communauté en payant ses taxes et impôts. Seulement, regrette M. Kégué, la perception négative que la communauté a des personnes handicapées fait qu'elles ne sont pas

considérées comme des citoyens à part entière. On ne voit que leur déficience au lieu de voir les capacités que ces personnes peuvent développer pour contribuer au développement de la société. Ces stéréotypes empêchent donc une bonne partie de Togolais de contribuer au développement du pays car selon les nations unies (2011), au Togo 15% de la population soit environ 900 000 souffrent d'un handicap. Par ailleurs, dans certaines communautés rurales du Togo, on continue de supprimer la vie aux enfants qui naissent avec des malformations. D'autres les considèrent comme des personnes à moitié et ne sont pas autorisés à se présenter en public ni à prendre parole.

C'est pour aider à corriger ces injustices sociales fondées sur des considérations passéistes que la Convention internationale des Droits des personnes handicapées ainsi que le concept de développement local inclusif ont été approuvés à l'échelle mondiale. Le développement local inclusif est un processus basé sur les droits de l'homme qui recherche l'égalité et la participation de la plus vaste partie de la population, en particulier des groupes confrontés à la discrimination et à l'exclusion. Il garantit que les Personnes Handicapées soient reconnues comme des membres de la société à part entière et à droits égaux, impliqués et contribuant au processus de

développement pour tous.

Lors de la cérémonie de clôture, la représentante de Plan-Togo, Mme Thérèse Adjayi s'est réjouie de l'intérêt porté à la thématique des droits des enfants handicapés par FODET. Pour elle, la prise en compte de cette couche sociale dans toutes les actions de développement tient à cœur Plan-Togo qui invite les différentes structures membres de FODET à en faire une priorité. Même son de cloche chez M. Atchou Kwami de la division de la protection des personnes handicapées qui a justifié cette nécessité par le drame que vivent les enfants handicapés du dans différentes communautés du Togo.

« FODET, par ma voix, remercie Plan-Togo et la FETAPH d'avoir permis à ses membres d'être outillés sur le handicap et le développement local inclusif » a indiqué le président du Forum M. Mack-Chilé ADODO. Il a ensuite précisé qu'il s'agit d'un premier pas sur la voie de la spécialisation sur la thématique des enfants handicapés en particulier qui occuperont désormais une place centrale dans les actions du Forum et de ses organisations membres. Pour finir, M. ADODO par ailleurs Directeur exécutif de l'ONG Espace Fraternité et coordinateur du RAO-Togo a réitéré ses remerciements à Plan-Togo qu'il a invité à continuer d'être aux côtés de FODET pour le combat général en faveur des enfants au Togo.

Sébastien

ANNONCE

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail-liberté-Patrie

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

agetur - TOGO

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre



PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE)

COMPOSANTE A: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

SOUS-COMPOSANTE A2 : RÉHABILITATION DE VOIRIES URBAINES

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE PAVAGE DE LA RUE 195 AGP (RUE MALOU) À LOMÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/PURISE A2/AGETUR- TOGO/201A

Lomé, le 12 mai 2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres international suit l'Avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Development Business** » N°45232452 du 10 août 2009
2. La République Togolaise a reçu un don dénommé «Don IDA H489-TG et Don FEM TF 94675» auprès de l'Association Internationale de Développement et du Fonds pour l'Environnement Mondial pour couvrir le coût partiel du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques de Lomé (PURISE) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs aux marchés de travaux d'aménagement et de pavage de la Rue 195 AGP et des rues connexes (1 840 ml).

3. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en quatre (4) lots et dont les caractéristiques principales sont les suivantes:

(i) Lot Trav_MAL01 :

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PKO+000 au PKO+740 (740 ml) en 2x2 voies de 7 m de large chacune avec revêtement en pavés auto bloquants de 11 cm, terre plein central de 4 m de large, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur; construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Construction d'ouvrages de drainage, reprofilage et rechargement en matériaux meubles sélectionnés des rues 126 AGP et 217 AGP;

Construction de caniveau de ceinture du bassin BR2.1 existant.

(ii) Lot Trav_MAL02:

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PKO+740 au PK1+450 (710 ml) en 2x2 voies de 7 m de large chacune avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, terre plein central de 1,0 m ou 4,0 m de large, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur; construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Aménagement et pavage de la rue 195 AGP du PK1+450 au PK1+600 (150 ml) en 1x2 voies de 10,5 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur; construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Aménagement et pavage de la rue 178 AGP (240 ml) en 1x2 voies de 9 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 2 trottoirs de 2,0 m de large chacun revêtus en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur; construction d'ouvrages d'assainissement, etc.;

Reprofilage et rechargement en matériaux meubles sélectionnés de la rue 186 AFG.

(iii) Lot FOURNITURE:

Fourniture de pavés semi-blancs et gris autobloquants de 11 cm d'épaisseur;

Fourniture de bordures T3, T2, A2, P3 et CS2.

(iv) Lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE:

Travaux de signalisation horizontale (marquage sur chaussée),

Travaux de signalisation verticale (fourniture et pose de panneaux),

Fourniture et pose de signalisation lumineuse tricolore,

Travaux d'éclairage public sur les rues 195 AGP et 178 AGP.

Les délais d'exécution des travaux sont de **dix (10) mois pour chacun des lots Trav_MAL01 et Trav_MAL02 et de six (6) mois pour chacun des lots FOURNITURE et SIGNALISATION & ECLAIRAGE.**

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé - Tél. : (+228) 22 26 14 46/ 22 26 46 84 - Fax: (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres international à la même adresse à partir

du lundi 12 mai 2014 aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres:

i. - Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal) ;

ii. - Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);

iii. - Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois

Sociales (ITLS).

7. Les spécifications de qualification comprennent:

- ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois (3) dernières années;

- avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal au montant de son offre toutes taxes comprises;

- avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (1) marché au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux, objet du présent appel d'offres;

- la justification de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum de deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA pour chacun des lots Trav_MAL01 et Trav_MAL02, Cent Millions (100 000 000) de francs CFA pour le lot FOURNITURE et Soixante Quinze Millions (75 000 000) de francs CFA pour le lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE;

- la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.

Se référer au DAON pour la liste complète des critères de qualification.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationales **ne s'appliquera pas.**

8. Le Dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé «AGETUR Fonctionnement N°701012140033562 » ouvert à ECOBANK Lomé. Les soumissionnaires désirant recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (60 000) Francs CFA. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO à Lomé, **le mercredi 11 juin 2014 à 9 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, **le mercredi 11 juin 2014 à 9 heures TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de Seize Millions (16 000 000) de francs CFA pour le lot Trav_MAL01, Quinze Millions (15 000 000) de francs CFA pour le lot Trav_MAL02, Dix Millions (10 000 000) de francs CFA pour le lot FOURNITURE et Sept Millions (7 000 000) de francs CFA pour le lot SIGNALISATION & ECLAIRAGE.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO, 1337, boulevard Jean Paul II

Tél. : (228) 22 26 14 46/ 22 26 46 84

Fax: (228) 22 26 46 53

Email: ageturtogo@yahoo.fr ou ageturinfo@agetur-togo.com

LOME - TOGO

La Direction Générale

Accès des Pauvres aux Services Financiers

LA MINISTRE DOGBÉ VEUT CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DU DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE PRÊT

Lancé samedi 26 avril 2014 dernier par le Chef de l'Etat, il a fallu quelques jours pour que le produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF), entre dans sa phase active. Ainsi pour s'assurer du bon déroulement des opérations de déblocage des fonds par les institutions de micro finance partenaires aux groupements de femmes, le ministre du développement à la base, madame victoire Tomégah-dogbé accompagnée de madame Mabidou, ancienne ministre des microprojets ont entamé depuis lundi 12 mai 2014, une tournée dans plusieurs milieux. Font parti également de la délégation, Prospère HOUENOU, directeur par intérim de la FNFI et les partenaires techniques et financiers.

Dans sa tournée, la délégation a assisté à la cérémonie de remise officielle des prêts aux différents groupements de femmes. Au total 3 localités ont été visitées notamment Agoé Kitidjan, lomégan et aflo-avenue. Une semaine plus tôt, les



La Ministre Dogbé s'adressant à ...

groupements de femmes ont été outillés sur ce qu'on appelle "l'éducation financière". C'est une notion qui leur a permis d'être outillés sur la gestion de la micro entreprise, les exigences d'un crédit, les modalités de remboursement et l'application des "4P" du marketing au produit APSEF.

Yves Gnaba, directeur des opérations et du partenariat a une fois encore profité de l'occasion pour expliquer les bienfaits du produit. « Le produit APSEF est destiné aux personnes vulnérables qui se constituent en groupes solidaires de 4 à 6 personnes.

Le crédit peut être individuel ou collectif mais le remboursement doit être collectif. Ce mécanisme permet non seulement au groupe solidaire qui obtient le crédit de pouvoir intégrer en son sein la culture de remboursement et de comprendre que ce n'est pas de l'argent gratuit, mais aussi et surtout de bénéficier du crédit sans garantie matérielle ou financière. La seule garantie exigée étant la caution solidaire », s'es-t-il exprimé. Il a expliqué la façon doivent se dérouler les opérations. FUCEC interviendra dans la zone de lomégan-agbalépedo,



Foule de bénéficiaires

ECHOPP dans la zone d'avenue et ASJD dans la zone d'agoé. Pour BASSINA komi Jean-Claude, directeur du Mutuelle d'Appui et de Soutien aux Jeunes pour le Développement (ASJD), le fait que son institution soit partenaire du produit APSEF leur permettra d'atteindre les zones qui n'étaient pas à leur portée. Dans ses interventions, la ministre du développement à la base, victoire Tomégah-dogbé a rappelé à l'égard des groupements que l'APSEF est un crédit d'un maximum de 30 mille F CFA, selon les besoins exprimés par chacun des membres du groupe. Le

taux d'intérêt unique et uniforme est de 5% l'an sur toute l'étendue du territoire. C'est un taux bonifié qui a été conçu pour être vraiment accessible à cette population. Selon la ministre, les ONGs, associations, projets et programmes de développement (PST) ainsi que les institutions financières partenaires, prestataires de services financiers (PSF) feront des séances de sensibilisation dans les zones cibles et expliqueront les démarches pour bénéficier de ce produit. Des sketches ont mis fin aux cérémonies. En rappel la finalité de ce fond est de contribuer à l'insertion des femmes et des hommes pauvres sur le marché de la finance inclusive, soutenir l'accès à plus de 300 000 femmes et hommes au microcrédit générateur de petite épargne en 2014 et enfin mettre en place des mécanismes d'accompagnements et de sécurisation de crédit de point aux institutions financières.

DJADE Charles

Amélioration des conditions de travail des apprenants du village d'Amétonou Condji

UN BÂTIMENT SCOLAIRE ET DES SANITAIRES D'UNE VALEUR DE 33 MILLIONS 500 OFFERTS GRÂCE À M. AZIAKA GILBERT, FILS DE LA LOCALITÉ

Une cérémonie de remise officielle d'un bâtiment scolaire et de tables bancs a eu lieu le jeudi 08 mai 2014 à l'école primaire d'Amétonou Condji, localité située dans le canton d'Amoussimé à environ 4 km au nord de Tabligbo. L'initiative vient d'un fils de la localité, Gilbert AZIAKA, directeur financier d'AGETUR-Togo et est soutenu par 2 ongs, AED-Togo et SET-Canada. Estimé à environ 33 millions 500, l'objectif est de contribuer aux côtés du gouvernement à améliorer les conditions de travail des élèves. La cérémonie s'est déroulée en présence du préfet de la localité, les autorités politiques et administratives, les chefs traditionnels, les représentants des ONGs précitées et une foule de populations.

C'est au rythme des chants et danses que les populations ont accueilli la délégation pour leur exprimer toute leur gratitude et leur

reconnaissance. Dans leur intervention, Mrs Bob Robert Barclay et Laurent Dékalikan respectivement directeur de Support-Education Togo (SET-Togo) et président d'Action Enfance et Développement (AED-Togo), représentant résident de SET-Togo ont laissé entendre que leur démarche avait pour but de relever le défi de l'éducation qui est à leurs yeux très important pour l'avenir des élèves. De plus, pour eux, de bons apprenants ont besoin d'un cadre adéquat pour mieux apprendre. Et c'est pour cela qu'ils ont jugé bon de soutenir l'initiative. Pour le préfet de Yoto, Gado Toudéka, l'école est un cadre idéal pour encadrer, former et éduquer les enfants, ce qui leur permettra de devenir les adultes de demain et contribuer à la construction et au développement du pays. Il a exprimé ses vifs remerciements aux donateurs pour



Une vue d'en face du bâtiment

leur générosité. Le porte-parole de la population et initiateur du projet, Aziaka Gilbert, a exprimé toute sa satisfaction de voir le projet aboutir. « Les écoles demeurent des points lumineux, des moules communs à travers lesquels on façonne les hommes et les femmes », a laissé entendre M. Aziaka Gilbert, qui a profité pour rendre un hommage aux ONGs qui ont accepté soutenir son initiative. Pour lui, leurs actions

visent à rapprocher davantage les structures éducatives des populations et des apprenants dans le but de promouvoir l'éducation. Le chef canton d'Amoussimé, Togbui Akpodo Toklokpa, a au nom de sa population remercié tous ceux qui ont mis la main à la poche pour la réalisation de ces œuvres.

Le directeur de l'école bénéficiaire Emmanuel Kodjo Azéglo a dit être soulagé pour ce qui arrivait à son école. Il a promis de faire bon usage des œuvres qui ont été offertes à son école, ce qui pour lui, va permettre d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants et par ricochet les résultats en fin d'année.

Outre le bâtiment scolaire de 3 salles de classes équipés en tables bancs, il été construit des sanitaires de trois latrines avec des lave-mains, une mini-adduction d'eau potable.

La rédaction

le Messager



Complexe Général de Télécommunication

TELECOMMUNICATIONS – VIDEOSURVEILLANCE – INCENDIE – CONTROLE D'ACCES

Etude – Réalisation – Maintenance – Courants faibles

22 37 78 78 / 22 43 56 75 / 90 24 69 95 / 90 96 04 70 / 97 54 93 73

TELECOMMUNICATION

- Etude et déploiement des systèmes de transmission (Wi max, V-Sat ...)
- Maintenance des réseaux d'accès et de transmission (antennes, faisceaux ...)
- Fourniture et pose d'autocommutateurs Alcatel de + de 200 lignes, panasonic ...
- Etude et réalisation de liaisons radios VHF/UHF/HF



INFORMATIQUE

- Réhabilitation et mise en œuvre complète de salles serveurs
- Création de sites et applications web (technologies HTML, CSS, Java Script)
- Maintenance de parcs informatiques (PC, serveurs, Switch, routeurs...)
- Câblage, configuration et sécurité de réseaux complexes



SECURITE ELECTRONIQUE

- Alarme Intrusion (Filaire et Radio)
- Contrôle d'Accès / Verrouillage Automatique
- Vidéo Surveillance & Télé Surveillance
- Détection Incendie

